

N/REF : 23/03/2026 11H46 C:264687 I:34273
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 23/03/2026 a 11H46

AGENCE VARCES IMMOBILIER

**29 AV DE RIVALTA
38450 VIF**

IMMEUBLE : TERMIER
6/35/37 RUE PIERRE TERMIER
2 ROUTE DU MARTINAIS
38760 VARCES

St Martin-H, le 02 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 MARTINAIS D EN BAS VARCES
M THERMA 06 79 38 62 17

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE EN DEFAUT

Donneur d'ordre : M. J.C MATRAY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 31/03/2026 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LES COMMUNS
REMISE EN MARCHÉ DE LA POMPE EN DÉFAUT
IL S'AGIT DE LA POMPE LA PLUS ANCIENNE
VOIR SON COMPORTEMENT AVANT DE LA REMPLACER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 31/03/26 a 18H11 AGENCE@VARCES-IMMOBILIER.FR
AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 31/03/26 A 18:11 MME VIALLET X

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Remise en marche Pompe Relevage	1	57,08	57,08

TOTAL H.T.	57,08
T.V.A. a 10,00%	5,70
TOTAL T.T.C.En EURO	62,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN